

Mon environnement

Mon Université

- Un environnement international : première université de France en nombre d'étudiants étrangers avec plus de 5.000 étudiants internationaux venant de 164 Pays
- Égalité des chances : la seule Université d'état des Alpes-Maritimes, pluridisciplinaire depuis 1965
- Histoire et modernité : puisant les racines de sa création en 1639, à la pointe de la haute technologie avec son Campus à Sophia Antipolis.
- Une université de taille : plus de 25.000 étudiants et 1.200 enseignants-chercheurs



Mon École

- Depuis 1966 la référence universitaire pour la formation dans les domaines de l'expertise-comptable et de la finance, du management et de la direction d'entreprise.
- Une situation géographique stratégique, grâce au deuxième aéroport international de France et à la proximité de Monaco, de l'Italie et de Sophia Antipolis (la "French Silicon Valley")
- 1.200 étudiants, dont 470 étrangers, et un corps enseignant international
- Des formations hautement professionnalisantes : plus de 100 intervenants professionnels et des stages obligatoires dans tous les cursus.



Je contacte l'IAE

Tél. : +33 (0)4 92 00 11 52
E-mail : cduval@unice.fr

J'écris à l'IAE

IAE NICE
Campus Saint-Jean d'Angély
24, avenue des Diables Bleus
F-06357 NICE cedex 4

Je vais à l'IAE

rue du 22^e B.C.A.
2^e étage, bureau #2A02
Tramway : arrêt Vauban
Train : station Riquier
Bus #20, #27 : arrêt Saint-Jean d'Angély
Vélo-Bleu



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



Tous droits réservés - IAE NICE 2017. Crédit photos : Fotolia et DSD UNS.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications ultérieures.
Elles vous sont communiquées à titre indicatif.



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**

Licence et Master (Bac+3 à Bac+5)

Expertise Comptable

Parcours CCA
Comptabilité, Contrôle, Audit

iae.unice.fr

Présentation

La licence et le Master CCA ont pour objectif de préparer les étudiants à tous les métiers de l'audit et de l'expertise comptable. Ils sont la voie privilégiée pour accéder, en plusieurs étapes, au Diplôme d'Expertise Comptable (DEC).

La licence 3 CCA prépare les étudiants issus de DUT, BTS, classe prépa, licence 2 à la poursuite d'études en Master CCA : les enseignements s'appuient sur le programme national du DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) qui constitue la première étape jusqu'au DEC. L'année d'études associe des enseignements dans les principales disciplines (comptabilité, droit, ...) à des enseignements complémentaires (techniques quantitatives, business English ...).

Le Master CCA est le seul diplôme ouvrant droit à dispense pour 5 des 7 épreuves du DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion) qui est la seconde étape vers le DEC. Son obtention permet de s'inscrire auprès de l'Ordre des experts comptables en qualité d'expert-comptable stagiaire. Il est accessible en formation initiale ou en alternance (3 jours par semaine).

Un stage professionnel est obligatoire chaque année.

Tous ces éléments, ainsi qu'un fort partenariat développé avec l'Ordre des experts comptables et la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes font de la licence et du Master CCA, un diplôme reconnu pour l'accès à tous les métiers liés à la comptabilité et la finance.

Compétences

Toutes celles liées à la comptabilité, à l'audit contractuel et à l'audit légal (Commissariat aux comptes) mais aussi au management, à la stratégie financière et au contrôle de gestion. Entre autres :

- Définir et mettre en œuvre les méthodes et procédures en matière d'arrêté des comptes, veiller à leur application ;
- Etablir des comptes sociaux ou consolidés en référentiel PCG (français) ou IFRS (international) ;
- Elaborer et mettre en œuvre le plan d'audit annuel et superviser les missions d'audit légal ou contractuel ;
- Analyser les éléments du tableau de bord de l'entreprise (contrôle de gestion).

Vers les métiers de l'entreprise

M1202 Audit et contrôle comptables et financiers

Contenu de la formation

Licence 3 CCA (1 an)

Cours	Hrs
Comptabilité	120
Droit et fiscalité	160
Finance et stratégie	80
Contrôle de gestion	40
TQG et informatique	40
Culture managériale	40
Business english	40
Communication et GRH	40
Stage 3 mois et méthodologie	60
Total	620

Master CCA (2 ans)

Cours	Hrs
UE 1 du DSCG - Droit	140
UE 2 du DSCG - Finance	140
UE 3 du DSCG - Contrôle de gestion	180
UE 4 du DSCG - Comptabilité et Audit	240
UE 5 du DSCG - Management des Systèmes d'informations	90
UE 6 - Grand Oral et ateliers de recherche	50
Business english	40
Stage (2x4 mois) et méthodologie	50
Total	930

Plus de détails sur <http://iae.unice.fr>, onglet expertise comptable

Admission

Je postule

Phase d'admissibilité

Mon dossier est évalué sur la base des trois critères cumulatifs suivant :

1. **Prérequis nécessaires pour suivre la formation**
Pour la Licence 3 : Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac +2 ou d'un titre jugé équivalent (120 ECTS ou 60 US crédits)
Pour le Master : Etre titulaire d'une licence 3 CCA, du DCG ou équivalent (180 ECTS ou 90 US crédits)
2. **Mérite académique**
3. **Projet professionnel**

Phase d'admission : Je passe un entretien oral avec le jury et un test de comptabilité

Combien ça me coûte

En fonction de ma situation, j'aurai à régler :

- **droits nationaux** : il s'agit des taxes fixées par le MENESR (Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Tous les étudiants doivent régler les droits nationaux. Le montant exact de ces droits est communiqué par le ministère (et publié sur le site) mi-juillet.
- **cotisation de Sécurité Sociale** : elle est due par les étudiants français ou étrangers (hors UE) qui, au 1er octobre, ont moins de 28 ans. Sont exonérés : les étudiants de l'Union Européenne ayant une couverture dans leur pays d'origine, les membres des foyers SNCF, les étudiants travaillant au moins 96 heures par mois et tous les étudiants qui, au 1er octobre, ont plus de 28 ans.
- **cotisation Culture et Sport** : cette cotisation est facultative (montant : 30 euros). Elle donne accès à toutes les installations sportives de l'Université et à des réductions concernant les activités culturelles.
- **droits spécifiques** : le montant des droits spécifiques dépend de votre régime d'inscription.

Si je suis en « formation initiale » : la quasi-totalité de mes frais de scolarité est prise en charge par l'Etat. Je paye les droits nationaux et la cotisation à la sécurité sociale

Si je suis en « formation permanente » : l'Etat prend en charge une partie de mes frais de scolarité. Le reste est à ma charge

Si je suis en « formation continue » : l'Etat prend en charge une partie de mes frais de scolarité et le reste est pris en charge par un organisme financeur et/ou mon employeur.